



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 54 du 20 mai 2025

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, David Fernandez, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, Annick Sansoe et Jonathan Vericel.

Absents : Chantal Lemerre et Sandrine Scalise

↪ Début de réunion à 20h05

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 10 avril 2025) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Délibération : règlement de la bibliothèque

M. le Maire donne la parole à Stéphanie Gerbier. La bibliothèque change son règlement essentiellement pour adapter le temps de prêt des livres afin de faire tourner un peu plus les livres en interne et aussi au niveau des navettes. Le temps de prêt passe de 4 mois à 2 mois.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : décision modificative du budget

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour régler le solde de l'Agence 01 (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour le projet de la rénovation de la mairie ..on prévu au budget 2025.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : modification du tableau des emplois permanents

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération afin de modifier le tableau des emplois avec avancement de grade pour l'agent de maitrise et l'agent technique territorial de 2^{ème} classe au 1 janvier 2025. Le Maire propose après validation auprès du centre de gestion de l'Ain, l'avancement de grade de l'agent de maitrise qui passe agent de maitrise principal et l'agent technique territorial de 2^{ème} classe passe 1^{ère} classe.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Questions diverses

* Entretiens de carrière avec tous les agents municipaux

Les entretiens annuels sont fixés courant juin.

* DD & TE

Un projet pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment périscolaire et la salle polyvalente est proposé. Ce serait surtout de l'autoconsommation et de la revente. On doit faire une déclaration de travaux ou un permis de construire afin de figer les conditions rapidement. Cela n'engage à rien ensuite. De toutes façons, il y a de nombreuses «barrières» à lever avant d'arriver au terme de ces projets. Nous avons besoin de cette autorisation d'urbanisme afin de faire des demandes de subventions.

* Travaux

- Devis pour le problème d'écoulement d'eau de Fay. 2 devis ont été demandés pour faire les travaux d'enrochement, de curage et de mise en place de galets. Le devis de l'entrepreneur de Prémeyzel étant le moins cher, nous validons celui-ci.

- Aménagement du carrefour vers l'église (marquage au sol et affichage vertical provisoire...).

3 devis. L'entreprise Signature est choisie.

Il faudra demander l'autorisation au département pour faire cet essai qui durerait 6 mois. Si l'essai est validé au-delà de ce délai, il faudra installer la signalisation définitive.

- La Tovasse. Les travaux sous la compétence de la communauté de communes Bugey Sud ont commencé le 19 mai pour 10 semaines. Le réservoir est assez abîmé et doit être totalement rénové. Actuellement, nous sommes donc alimentés par la boucle Brens-Belley.

- l'appartement de la mairie nord-est doit être rénové pour environ 35 000€. Une partie des travaux sera effectuée par les agents techniques et le reste sera réalisé par AZ Rénovation.

- Les terrepleins centraux à l'entrée du village sont à revoir car c'est assez dangereux pour les entretenir. Dossier à suivre car le devis est de plus de 13 000€.

- Panneaux de stationnement de l'école : le parking sera ouvert à tous les utilisateurs.

* Bornes de recharge électrique

Un avenant de la société Avia est proposé car il n'y a pas de chapitre concernant une rupture possible de contrat. Il y aurait donc des pénalités correspondant à l'investissement initial de Avia qui est de 30 000€ si la commune souhaite casser le contrat avant les 15 ans échus. On valide.

* PLU

Un devis pour modifier le PLU afin de permettre le développement d'un projet possible concernant Ladapt-château a été demandé. Même si ce projet n'aboutit pas, il faut quand même le faire pour optimiser les projets de développement touristique de l'ensemble de ce grand domaine. Le devis de 2BR est d'environ 11 000€. Il faudra faire aussi une étude environnementale (devis en attente). Ce PLU modifié devrait être fini en mai 2026. On valide.

* CMJ

Le 17 mai a eu lieu le rassemblement des CMJ du Bugey à Ceyzérieu. Il y a une très bonne ambiance entre les jeunes élus mais aussi les adultes élus encadrant.

* Scolaire

Une commission aura lieu jeudi 22 mai.

L'agent que nous avons embauché a démissionné pour des raisons personnelles. Nous avons un agent également en arrêt et les remplacements sont difficiles. On a réquisitionné tout le personnel disponible (élus, AESH, Atsem, secrétaire...) pour maintenir le service périscolaire dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

* Octopus

- La réception des nouveaux habitants aura lieu le 23 mai.
- Tennis : le projet de l'éclairage d'un court de tennis avec des leds. Le projet coûterait 16 000€ mais on pourra compter sur des subventions et sur une participation du club.
- Escalade : les panneaux pour détailler les 2 zones (aventure et une entretenue) sont en attente de pose par la CCBS. C'est imminent. Nous prendrons un arrêté de réouverture dès que cela sera posé.
- Pour les Journées européennes du patrimoine en septembre, nous ferons une exposition à la salle des fêtes avec des cartes postales sur l'Ain et le Bugey en collaboration avec M. Ferrari Christian.
- La soirée Opéra sous les étoiles est renouvelée encore cette année. La date n'est pas encore définitivement fixée mais elle devrait avoir lieu en semaine fin juillet. L'opéra diffusé lors de cette soirée sera Barbe bleue. Cela se déroulera dans le parc de la salle des fêtes.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h30.

⇒ Prochain conseil municipal le 1^{er} juillet à 20h.



